

## Hirondelle rousseline, *Cecropis daurica* (Linné, 1771)

Synonyme : *Hirundo daurica rufula* (Temminck, 1835)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Hirundinés

### Description de l'espèce

Cette hirondelle de taille moyenne a des dimensions très proches de celles de l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*). Les adultes de la sous-espèce *rufula*, seule sous-espèce présente avec certitude en France, ont leurs parties supérieures et le vertex (n'atteignant ni les yeux, ni le bec) bleu-noir brillant, la nuque et les joues rousses, le bas du dos orangé se fondant vers l'arrière en un croupion quasi-blanc. Leurs parties inférieures sont uniformément roussâtres avec des stries étroites brun foncé peu marquées, mais plus abondantes au menton, à la gorge et en haut de la poitrine. Le dessous de leurs ailes montre une couleur chamois et les sous-caudales sont entièrement noires. Leurs ailes et leur queue, très profondément échancrée, sont brun-noir terne. Eventuellement des taches blanc-grisâtre sont présentes près de l'extrémité de quelques rectrices dont les plus externes qui se terminent en longs « filets » épais (les plus longs étant l'apanage des mâles). Les juvéniles présentent un même schéma de coloration, mais avec des teintes plus ternes sans aucune trace de brillance. Leur queue possède aussi des rectrices avec des «filets», mais de longueur très réduite. Tous les individus ont leur bec noir et leurs pattes brun-noir.

La mue juvénile complète se déroule principalement sur les quartiers d'hiver ; la mue des adultes, complète elle aussi, peut débuter avant la migration postnuptiale et s'achève sur les lieux d'hivernage africains.

Le chant du mâle est beaucoup moins « agressif » et plus grave que celui de l'Hirondelle rustique. C'est un gazouillis de strophes courtes de près de 2 secondes, terminé ou non par une roulade. Ce chant a été entendu à l'intérieur du nid notamment auprès de la femelle pendant la couvaison. L'espèce émet toute une série de cris secs de contact en vol, sifflements brefs d'alarme, miaulements et d'autres encore, traînants qui rappellent étrangement certains émis par le Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) ou encore le Moineau soulcie (*Petronia petronia*) (JCR, CD3/pl.46).

Longueur totale du corps : 16-17 cm. Poids : 20-29 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

Des confusions peuvent intervenir avec nos deux hirondelles les plus communes. Bien différente cependant, l'Hirondelle rustique possède un menton rouge-brique foncé (au moins chez les adultes, un peu plus clair chez les jeunes), un « collier » noirâtre, des sous-caudales claires, des taches blanches évidentes à toutes les rectrices, avec de très longs et fins « filets » aux plus externes. Pour sa part, l'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*, plus ramassée, a des parties inférieures et un croupion entièrement blanc (pur éclatant chez les adultes, très exceptionnellement teinté de rosé et plus grisâtre chez les jeunes). Sa queue est faiblement échancrée avec des rectrices dépourvues de taches blanches et de «filets». Les hybrides de ces deux dernières espèces, constituent les seuls vrais problèmes d'identification car ils montrent une mosaïque de caractères trompeurs ou déroutants. A noter que de tels hybrides plutôt rares dans le passé, sont depuis quelques années de plus en plus fréquemment signalés dans la littérature ornithologique [9].

### Répartition géographique

Espèce polytypique, l'Hirondelle rousseline est subdivisée en plusieurs sous-espèces répandues du Maroc et du sud de l'Europe jusqu'à l'extrême est de l'Asie, à la péninsule indienne et au Japon et aussi dispersées dans maintes régions tropicales africaines. La sous-espèce nominale *Hirundo daurica daurica* habite le Kazakhstan, la Mongolie et la Chine et n'a apparemment jamais été identifiée avec certitude en France.

Les premières reproductions de la sous-espèce *Hirundo daurica rufula* dans notre pays datent quant à elles, de 1962 en Corse [6] et de 1965 en Roussillon [8]. Cette hirondelle a profité d'un essor, probablement à la fois démographique et spatial, initié au début des années 50, en provenance des régions méridionales espagnoles (Andalousie) et aussi italiennes et balkaniques. Elle s'est ainsi installée très lentement dans pratiquement tous les départements français côtiers méditerranéens (Corse comprise) [1] et quelques autres, à l'intérieur des terres : Alpes-de-Haute-Provence, Ardèche [12], Aveyron, Drôme [11], Lozère et Vaucluse [G. OLIOSSO, comm. pers.]. Elle s'y reproduit souvent très épisodiquement, en couples presque toujours isolés. Tout à fait excentriques, une nidification est intervenue à Asap-Arros dans les Pyrénées-Atlantiques [14] et une tentative a été signalée à Lacanau en Gironde [3].

Depuis une quarantaine d'années, l'Hirondelle rousseline se rencontre, sûrement grâce à une pression d'observation accrue, régulièrement et en nombre lors de ses mouvements migratoires le long des façades atlantique - des Pyrénées-Atlantiques au Finistère (île d'Ouessant), excepté le Morbihan - et surtout méditerranéenne avec pénétration le long de la vallée du Rhône. Les observations y sont de loin beaucoup plus nombreuses lors de la migration pré-nuptiale à l'inverse de ce qui est noté au niveau du détroit de Gibraltar. Alors que ce n'était pas le cas autrefois, l'espèce est aussi signalée au printemps, en été comme en automne dispersée sur une grande partie du territoire (Nord, Somme, Vosges, Manche, Maine-et-Loire, Mayenne, Deux-Sèvres, Côte d'or, Loir-et-Cher, Allier,

Nièvre, Loire, Isère, Hautes-Alpes, Savoie, Haute-Savoie, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne). Cette « vitalité » particulière se manifeste également dans nombre d'autres pays européens [13]. Elle hiverne en Afrique tropicale.

## Biologie

### Ecologie

Observée jusqu'en haute montagne sur certaines zones de son aire de répartition, l'Hirondelle rousseline manifeste en France une préférence pour le piémont collinéen (jusqu'à 600 m) à substrat plutôt calcaire que siliceux. Elle apprécie depuis le niveau de la mer, le biome de type méditerranéen, à l'écart des zones construites, avec ses maquis à bruyères, ajoncs et cistes ainsi que ses garrigues buissonnantes à Chênes kermès encadrant des superficies ouvertes en vignobles ou pelouses pierreuses à Brachypode. Si elle peut être observée dans des plantations clairsemées de Chênes-liège et des formations de Chênes verts dispersés, elle évite totalement les bois et les forêts denses. Ses chasses assidues à partir d'une branche sèche ou d'une roche en saillie, se déroulent au dessus des espaces dégagés, où évoluent les insectes surtout aériens mis sur l'aile par la chaleur estivale ambiante. Dans un biotope souvent aride, deux éléments favorables à sa présence et surtout à l'édification de son nid sont souvent rapportés : la présence de falaises rocheuses nues, même de très petite taille, marquées de surplombs et celle d'eau proche, à la rigueur sous forme de sources ou de petits filets ruisselants sur la roche vive mais ce ne sont pas généralités.

### Comportement

En France, l'Hirondelle rousseline n'a montré, lors de la période de reproduction, qu'une très faible velléité coloniale. C'est ainsi que seulement une observation de deux nids dans le Var en 1987 [2] et une autre de trois nids (en activité ?) sous un pont dans les Albères (Pyrénées-Orientales) en 2002 [5] ont été signalées. A plusieurs reprises, des signes d'agressivité ont été rapportés à l'égard d'individus d'autres espèces d'hirondelles particulièrement de l'Hirondelle de fenêtre et ce, dans le voisinage de son nid et jusqu'à 150-200 m de distance [10]. Virevoltant avec adresse, assez haut et loin des parois, ou plus bas à flanc de coteau, entrecoupant son vol volontiers calme de fréquents planés, la queue resserrée, elle s'esquive rapidement avec des virages brusques à la première alerte et échappe ainsi bien des fois à la détection par l'intrus ou par l'observateur, même si sa présence localement est par ailleurs assurée.

Migratrice, les premiers arrivants printaniers se manifestent dès début mars dans le Midi [5] tandis que sur les voies du retour, des passages sont notés tardivement en septembre et jusqu'à la fin du mois d'octobre [7]. La plupart des observations prénuptiales se situent en avril et en mai. Il s'agit alors souvent d'individus isolés et plus rarement d'un petit nombre. Exceptionnellement, une quinzaine d'oiseaux rassemblés a pu être notée. Lors de certains printemps des années récentes, bien plus d'une centaine d'hirondelles rousselines a pu être comptée en France, parmi le flot des autres espèces d'hirondelles en migration [bg19].

### Reproduction et dynamique de population

L'espèce est monogame. Le couple élève une, parfois deux nichées annuelles. Le nid peut être situé à une dizaine de mètres de celui de l'Hirondelle de rochers *Hirundo rupestris* [1]. Il est constitué de boulettes de boue séchée, récoltée jusqu'à 1,5 km de distance et collées à faible hauteur (2 à 4,5 m) au plafond, sous un pont en pierre ou en béton, sur un barrage, sous l'avancée d'un toit, sous un balcon, à l'intérieur d'un bâtiment abandonné, en construction ou rarement occupé, dans une grotte, dans une anfractuosité étroite de roche, à l'intérieur d'une citerne, d'une canalisation de fort diamètre en béton ou encore dans une buse en tôle ondulée. Sa construction par les deux sexes est très discontinue et peut nécessiter jusqu'à deux semaines d'activité. La forme est typique, en « bouteille » avec un goulot d'accès étroit, plus ou moins long et construit en dernier. Très solide, il est à l'occasion utilisé pour deux pontes successives annuelles et peut, avec quelques réparations minimales, rester en place et servir jusqu'à cinq années durant, comme dans le Var de 1992 à 1996. A l'intérieur, herbes sèches, un peu de laine et quelques plumes reçoivent les quatre à cinq œufs blancs à peine luisants et très finement tachetés de brun-rouge. Ceux-ci sont couvés par le mâle et surtout la femelle, mais les deux sexes peuvent séjourner de longues périodes ensemble dans le nid ! L'éclosion intervient au bout d'une quinzaine de jours. Protégés les premiers jours et nourris assidûment par leurs deux parents, les poussins s'envoleront à l'âge de trois à quatre semaines. La première ponte peut débuter à partir de la mi-avril mais est déposée le plus souvent en mai (et même en juin ?). La deuxième intervient éventuellement en septembre. Les juvéniles encore dépendants de leurs parents, viennent parfois dormir avec eux dans le nid jusqu'à une vingtaine de jours après leur envol. Passé ce délai, seuls les deux parents reviennent au nid le soir.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ neuf ans [bg59].

### Régime alimentaire

En France, l'étude très poussée de PRODON [10] nous fournit des éléments. A partir des sacs fécaux des poussins, il a ainsi pu déterminer le régime alimentaire, composé à 94% d'Hyménoptères Formicidés volants mais aussi de rares autres Hyménoptères, des Diptères parfois de belle taille et même des Coléoptères et Dictyoptères manifestement capturés au sol. Il est probable que la nourriture des parents diffère peu de celles des poussins.

### Habitats de l'annexe 1 de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

- 5110 - Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion* pp.) (Cor. 31.82)  
6220\*- Parcours sub-steppiques de graminées et annuelles *Thero-Brachypodietea* (Cor. 34.5)  
8310 - Grottes non exploitées par le tourisme (Cor. 65)  
9330 - Forêts à *Quercus suber* (Cor. 45.2)  
9340 - Forêts à *Quercus ilex* (Cor. 45.3)

## Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée, (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne.

## Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Au vu de sa rareté et de sa répartition géographique limitée en France, les espaces protégés ou classés abritant sûrement ou pouvant abriter cette hirondelle sont en petit nombre et tous situés dans les régions méridionales. Citons ainsi les Basses Corbières (réserve de chasse), le massif des Albères (réserve naturelle), les Hautes garrigues du Montpelliérais (sites classés), le Minervois et les gorges de l'Ardèche (site classé et réserve naturelle), tous également au moins en partie désignés en Zone de Protection Spéciale.

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Du fait de leur comportement solitaire et de leur dispersion dans l'espace à l'écart des zones habitées, il est particulièrement difficile de repérer les couples et d'établir un bilan de la population française, sans doute sous-estimée et impossible à situer dans une « fourchette » numérique absolument fiable. C'est dans le Var avec un effectif d'une trentaine de couples que 35 à 40% de l'effectif total connu constituent le « noyau dur » de la population française, suivi par l'Hérault avec un chiffre autour de la vingtaine de couples. Dans les Pyrénées-Orientales qui est aujourd'hui l'un des rares bastions de notre pays régulièrement occupé à partir des années 60, les recensements depuis une dizaine d'années sont restés à des niveaux très bas et ont connu une grande stabilité (10 à 12 couples annuels) [4]. Il a été avancé qu'un site devait accueillir au moins deux ou trois nidifications successives au fil des ans pour pouvoir espérer une installation durable, mais cela reste encore actuellement exceptionnel [4]. Pour l'instant, au vu des connaissances, l'effectif national, inférieur à 100 couples nicheurs, peut être considéré tout au plus comme très légèrement en expansion, mais il est classé "vulnérable" [bg53].

Le statut de conservation de l'espèce en Europe est favorable [bg2]. L'effectif européen chiffré à 51 000 couples en 1997, a été actualisé entre 40 000 et 133 000 couples hors Turquie et 10 000 à 100 000 couples pour ce seul dernier pays, deux ans plus tard [bg53]. En 2004, les chiffres proposés ont peu évolué : 70 000 à 340 000 couples pour l'Europe hors Turquie, entre 30 000 et 90 000 pour la Turquie [bg2]. Au vu de l'accroissement spectaculaire en superficie de l'aire de reproduction européenne depuis un demi-siècle, il est tentant de déduire de ces chiffres que la population a vu récemment ses effectifs croître de façon concomitante. Cependant, les difficultés à effectuer les recensements, soulignée ci-avant, doivent plutôt conduire à une très grande prudence.

## Menaces potentielles

Le statut de la petite population française de cette hirondelle, de surcroît placée en limite nord de son aire de répartition en Europe, est considéré comme précaire [bg53]. Aucune véritable menace n'apparaît cependant à l'évidence si ce n'est celle issue de cette propension à construire son nid à très faible hauteur au niveau de bâtiments et autres aménagements qui l'expose à des destructions malveillantes ou inconscientes d'origine humaine. Les nombres de nids partiellement ou totalement détruits au long d'une saison estivale ou d'une année à l'autre, sont là pour en témoigner mais la dispersion des couples et leur entêtement à reconstruire si nécessaire, ne permettent pas d'établir un constat particulièrement alarmiste.

## Propositions de gestion

Il est nécessaire de développer l'information auprès des communautés urbaines, des municipalités, et jusqu'au niveau individuel, pour expliquer la nécessité de ne pas détruire les nids, ni d'intervenir sur des bâtiments en cours de réfection de façade en pleine période de reproduction. Elle contribue alors à réduire substantiellement le nombre de nids détruits à cette période de l'année.

Une information bien ciblée avec des conférences organisées par les associations locales concernées auprès des milieux scolaires et par le biais de la presse auprès du public pourraient être l'occasion de faire découvrir cette espèce originale et encore méconnue. Le respect par le plus grand nombre, des hirondelles en général, pourrait alors s'exprimer pleinement.

## Etudes et recherches à développer

Il faut être conscient que les enquêtes menées par les groupes ornithologiques méridionaux procurent aujourd'hui un inventaire imparfait de l'effectif national de l'Hirondelle rousseline. Il est à souhaiter que les efforts entrepris perdurent et même s'amplifient dans l'avenir, sous la houlette des quelques « spécialistes », pour permettre de suivre l'évolution de cette implantation qui tarde à prendre de l'ampleur. Devant la rareté des études scientifiques disponibles en France et au vu des nombreuses notes locales dispersées, toutes recherches approfondies sur l'éthologie, l'écologie, la dynamique de population de cette espèce, seraient particulièrement bienvenues et d'actualité.

## Bibliographie

1. AFFRE, G. & AFFRE, L. (1969).- L'Hirondelle rousseline *Hirundo daurica rufula* dans les Albères et le Sud des Corbières. Nouveau cas de nidification. *Alauda* **37**: 158-159.
2. BORTOLATO, G. (1988).- Premier cas de nidification de l'Hirondelle rousseline *Hirundo daurica* en Provence. *Faune de Provence* **9**: 94-95.
3. CLEMENT, M. (1985).- Observation d'Hirondelles rousselines *Hirundo daurica*. *Le Courbageot* **11**: 52.
4. HIARD, J. (2003).- Bilan de l'enquête Hirondelle rousseline 2002. *Feuille de liaison du G.O.R.* **26**: 19.
5. HIARD, J. (2004).- L'Hirondelle rousseline *Hirundo daurica* dans les Pyrénées-Orientales. *La Mélando'* **11**: 34-36.
6. ISENMANN, P. (1965).- Un nid d'Hirondelle rousseline *Hirundo daurica* au Cap Corse. *Alauda* **33**: 248-249.
7. ISENMANN, P. & NICOLAU-GUILLAUMET, P. (1992).- Les observations d'Hirondelles rousselines *Hirundo daurica* en France de 1981 à 1990. *Alauda* **60**: 9-12.
8. NICOLAU-GUILLAUMET, P. (1965).- L'Hirondelle rousseline *Hirundo daurica rufula* a niché en France continentale. *Vie et Milieu* **16**: 1159-1174.
9. NICOLAU-GUILLAUMET, P. (1998).- L'hybridation Hirondelle rustique *Hirundo rustica* x Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica* : mythe ou réalité ? *Alauda* **66**: 283-297.
10. PRODON, R. (1982).- Sur la nidification, le régime alimentaire et les vocalisations de l'Hirondelle rousseline *Hirundo daurica rufula* en France. *Alauda* **50**: 176-192.
11. TEISSIER, C. (2003).- L'Hirondelle rousseline *Hirundo daurica* nicheuse dans les gorges de l'Aygues. *ACTualités NATuralistes du CORA Drôme* **10**: 8.
12. VALLEE, J.L. (1983).- Un cas de nidification de l'Hirondelle rousseline près de Valence en Ardèche. *Le Bièvre* **5**: 119.
13. VON WICHT, U. (1978).- Zur Arealausweitung der Rötelschwalbe *Hirundo daurica* in Europa. *Anz. Orn. Ges. Bayern* **17**: 79-98.
14. WATERHOUSE, M. (2001).- Nidification exceptionnelle de l'Hirondelle rousseline *Hirundo daurica* dans les Pyrénées-Atlantiques. *Le Casseur d'Os. Revue du GOPA, Groupe Ornithologique des Pyrénées et de l'Adour* **1**: 52-53.